

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 31 MAI 2021

Membres présents : 9

Membres absents : TONOLLI Marine et ZANFONI Faustino

Membres présents : RIOLINO Patrick, GUENEAU Jean Noël, COUDRIN Maude, D'HIVERT Jacqueline, DOUX Jean Michel, LE CHATREUX Alain, LANTIER Steffy, CREBOIS Nathalie, PINEAU Jacques.

Secrétaire de séance : D'HIVERT Jacqueline

Séance ouverte à 19H20

ORDRE DU JOUR :

- Travaux Forêts : vente de bois 2021 et affouage 2022-2023
- Attribution DCE 2020
- Subvention du centre social et culturel du Beuvron
- Questions diverses

Travaux forêts

Après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité

- Le martelage de la parcelle 13.2 au titre de l'exercice 2021 et décide la mise en vente des futaies martelées en bloc et su pied lors des adjudications de l'année 2021.
- Au profit de l'affouage :
- Le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage seront placés sous la responsabilité des 3 garants suivants
- M. GUENEAU JEAN-NOEL
- M. DOUX JEAN- MICHEL
- M. RIOLINO PATRICK

Les délais d'exploitation seront : Fin d'abattage 15 avril 2023

Fin de débardage 15 octobre 2023

Attribution DCE 2020

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Pour la somme de 3400 € la répartition suivante est :

* 2000 pour l'ancienne église

* 1400 pour l'achat du défibrillateur

SUBVENTION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU BEUVRON

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la somme de 2€50 par habitant.

QUESTIONS DIVERSES

Planning pour les élections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin 2021

Notre cantonnier a besoin d'une nouvelle débrouailleuse.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet achat indispensable.

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité la somme de 849 € 00 TTC, montant du devis GAMM VERT.

Rappel :

Le vitrail a été récupéré par la commune, le montant de la restauration a été entièrement réglée par la municipalité.

Après concertation avec la Municipalité de Talon, la décision fût prise par le Conseil d'Asnan à l'unanimité de mettre en dépôt le vitrail en l'Eglise de Talon.

Le Maire, Patrick RIOLINO

La séance est levée à 20H15